



COMMUNE DE VOLMERANGE-les-MINES
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE EST

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 JUILLET 2015**

Date de la convocation : 02/07/2015	Nombre de conseillers élus : 19
Nombre de conseillers en fonction : 19	Nombre de conseillers présents : 14

PRESENTS :

LORENTZ Maurice, RECH Serge, CARDET Valérie, THILE Gilbert, VOINÇON Karine, BERTOLOTTI-CAVALLINI Emeline, COLLET Anne, CONGIU-SIMONCELLI Elisabeth, FAPPANI Roger, FERRARESE Marc, GALLINA Gabrielle, SIEDLEWSKI Marc, SZUREK Michel, THIL Cathy.

ABSENTS EXCUSES : KOELICH Mariette, LALMAND Laurence, PIVETTA Giani, TRONET Vincent, VACCARO Jean-Marc.

PROCURATION :

PIVETTA Giani à LORENTZ Maurice
TRONET Vincent à SZUREK Michel

50-2015. OBJET : Modification des tarifs applicables aux cimetières communaux et au dépositaire

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux qu'il s'agit de modifier les tarifs applicables aux cimetières et au dépositaire de la façon suivante :

Location du dépositaire 25 p/jour

Occupation du caveau provisoire 21 p/jour

Concessions pour 15 ans

Tombe 1m x 2,20m 102 p

Tombe 2m x 2,20m 204 p

Tombe cinéraire 63 p

Concessions pour 30 ans

Tombe 1m x 2,20m 204 p

Tombe 2m x 2,20m 408 p

Tombe cinéraire 126 p

Concessions pour 50 ans

Tombe 1m x 2,20m 342 p

Tombe 2m x 2,20m 681 p

Tombe cinéraire 210 p

Concession pour une case du columbarium pour 30 ans 1500 p
Concession pour une case du columbarium pour 15 ans 801 p

Fourniture et gravure des plaques pour le jardin du souvenir : 51 p

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Fixe les tarifs applicables aux cimetières communaux et au dépositaire tels que mentionnés ci-dessus

Fait et délibéré à Volmerange les Mines, les jours, mois et an susdits.

Le Maire

Maurice LORENTZ

Date de publication :

17/07/2015

Transmis au contrôle de légalité le

17/07/2015